

La Milice de l'Immaculée d'observance traditionnelle

Publié le 3 décembre 2020
Abbé Vincent Grave
7 minutes

Une armée de 15000 chevaliers

Satan règnera au Vatican et le pape sera son serviteur ». Cette phrase, effrayante, pouvait être lue sur des bannières, en 1917, promenées dans les rues de Rome, par des manifestants qui fêtaient le 200 anniversaire de la naissance de la franc-maçonnerie. Mais elle eut le don de faire réagir saintement un jeune franciscain polonais : Frère Maximilien Marie Kolbe, étudiant en théologie à l'université grégorienne. « Est-il possible, se demanda le jeune religieux, qu'en présence d'une telle activité déployée par les ennemis de l'Eglise de Dieu, il nous soit permis de rester oisifs ? Après tout, n'avons-nous pas d'armes bien plus puissantes ? Ne pouvons-nous pas compter sur le Ciel et en particulier sur l'Immaculée ? »

Le jeune frère religieux médita les Saintes Écritures, les Pères de l'Église, les enseignements des grands saints mariaux comme, par exemple, ceux de Saint Louis-Marie Grignon de Montfort. Il médita également le dogme de l'Immaculée Conception, ainsi que le sens des apparitions de Notre-Dame à Lourdes. « La Vierge sans tache, dit-il, victorieuse de toutes les hérésies, ne reculera pas devant l'ennemi qui relève la tête devant Elle. Lorsqu'Elle trouvera des fidèles serviteurs obéissant à ses ordres, Elle remportera de nouvelles victoires, bien plus grandes que ce que nous pouvons imaginer ».

Frère Maximilien eut alors l'idée d'une chevalerie de l'Immaculée. Son emblème serait la médaille miraculeuse. Trois jours après le miracle du soleil à Fatima, le 16 octobre 1917, il fonda, avec la permission de son supérieur, et à genoux devant l'autel marial de la chapelle du Collège Séraphique de Rome, la « Militia immaculatæ », la Milice de l'Immaculée (MI).

Les statuts, écrits en latin par Frère Maximilien, définissent d'abord le but de la MI : « Chercher la conversion des pécheurs, hérétiques, schismatiques, juifs, etc, et spécialement des francs-maçons ; et la sanctification de tous sous la protection et par la médiation de la Vierge Immaculée ». Dans un deuxième paragraphe, il est parlé des conditions : « 1. Consécration totale de soi-même à la Bienheureuse Vierge Marie Immaculée, comme instrument dans ses mains immaculées. 2. Porter la Médaille miraculeuse ». Enfin, dans un troisième paragraphe, sont évoqués les moyens : « 1. Si possible, au moins une fois par jour, réciter l'invocation "Ô Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous et pour tous ceux qui n'ont pas recours à vous, spécialement pour les francs-maçons." 2. Utiliser, toujours pour la conversion et la sanctification des âmes, tous les autres moyens légitimes dans la mesure du possible, selon la diversité des états de vie, conditions et circonstances de chacun, et cela avec zèle et prudence. La propagation de la médaille miraculeuse est toutefois particulièrement recommandée ».

Chaque chevalier se consacre donc à l'Immaculée. Le Père Kolbe dit pourquoi il faut se tourner vers Elle : « Quant à la conversion des pécheurs, nous ne pouvons accomplir uniquement cela qu'en passant par Marie. Dans sa bonté infinie, Dieu nomma Marie trésorière de toutes les grâces, et elles ne se déversent sur le monde que par Elle. Bien sûr, nous devons demander à Dieu lui-même ces grâces, mais toujours à travers l'intercession de l'Immaculée ». Le Père Kolbe explique encore : « Cette consécration (que fait donc le fidèle pour entrer dans la Milice) n'entraîne absolument pas la nécessité de se retirer du monde, d'abandonner sa famille et d'entrer dans un cloître. Non, chacun est libre de continuer à se dévouer à toutes les respectables activités de son état précédent. En

revanche, nous n'offrons plus ces tâches journalières mais l'Immaculée, dont nous sommes devenus la propriété, les offre Elle-même. La Vierge sans péché, toutefois, ne peut offrir à Dieu quoi que ce soit de corrompu ou d'entaché. Dans ses mains immaculées, nos travaux imparfaits deviennent eux aussi immaculés, purs et ainsi incomparablement plus précieux ».

Le chevalier porte également la médaille miraculeuse et la distribue, comme le conseille fortement le fondateur de la Milice. « Diffusons partout la médaille miraculeuse, autant qu'il est possible. Distribuons-la aux bons comme aux mauvais, aux catholiques comme aux incroyants. Car quiconque l'honore, ne serait-ce que très peu (en acceptant par exemple la médaille), Elle ne l'abandonnera pas, mais l'amènera à la foi et à la repentance. Ainsi nous devons propager sa médaille et en même temps prier avec ferveur pour l'implorer d'obtenir notre conversion et celle des autres ».

Frère Maximilien Kolbe distingue trois degrés dans la MI : « Dans le premier degré, chacun se consacre soi-même à l'Immaculée et cherche à poursuivre le but de la Milice individuellement. (...) Dans le deuxième, des statuts particuliers et des programmes lient ensemble les membres. (...) Dans le troisième, se réalise la consécration sans limites à l'Immaculée ». Dans ce dernier degré, le chevalier scelle sa consécration par des vœux religieux. En 1927, le Père Maximilien fonda Niepokalanow (la Cité de l'Immaculée), afin de mettre en pratique l'idéal du 3 degré. Douze ans après sa fondation, cette cité comptait 762 frères religieux, dévoués à l'apostolat marial sous toutes ses formes, en particulier sous sa forme de la presse catholique. Le magazine mensuel, le chevalier de l'Immaculée, était tiré à près d'un million d'exemplaires. En 1930, le père Kolbe fonda une deuxième cité de l'Immaculée, à Nagasaki, au Japon. Elle fut miraculeusement épargnée du bombardement atomique de la ville en 1945. Au début des années 60, la MI comptait 500 filiales sur les cinq continents, et était forte de plus de trois millions de membres.

La révolution engendrée par le deuxième concile du Vatican n'épargna pas la MI, et des changements radicaux s'y introduisirent. Les statuts, modifiés, ont été adaptés à l'esprit du Concile. Il n'y est plus fait état de la conversion des francs-maçons et des hérétiques. Ont également disparu des statuts la conversion des âmes, le combat contre l'erreur et les efforts pour ramener les catholiques égarés dans le giron de notre sainte Mère l'Église. Il n'y a plus un seul mot concernant Satan, le grand ennemi de l'Immaculée et des âmes. Devant ces faits, le Supérieur de la Fraternité Saint Pie X en Pologne a décidé, le 6 mai 2000, de ressusciter la Milice, en conformité avec le texte des statuts originaux. En octobre 2016, la MI d'observance traditionnelle était forte de 15000 chevaliers.

Tout fidèle peut donc s'engager individuellement dans la MI (c'est le premier degré). Lors de la cérémonie d'admission, le prêtre bénit puis impose la médaille miraculeuse. Puis les nouveaux membres lisent leur acte de consécration, qui leur fait notamment dire à la Très Sainte Vierge : « Faites de moi un instrument dans vos mains immaculées et miséricordieuses afin de Vous servir, afin d'augmenter votre honneur auprès de tant d'âmes tièdes qui se sont égarées loin de la foi, et ainsi d'étendre le royaume du Sacré-Cœur de Jésus. » Le péché originel a fait tomber l'homme. Seule l'Immaculée est restée debout. Le chevalier de l'Immaculée s'appuie donc sur celle qui reste debout pour venir en aide aux âmes que la Providence place sur sa route.

Pour s'inscrire : Voir cette [page](#)